

VERS QUEL FASCISME?

Un moment de stupeur a suivi en France l'annonce du bilan de la répression policière du 8 février.

Comme au lendemain du matraquage des Algériens, le 17 octobre, et de celui du 19 décembre, les organisations ouvrières ont élevé des protestations d'autant plus indignées que, cette fois, la police a tué 8 manifestants.

Des débrayages, variant d'une 1/2 heure (F.O.), à 24 h. (F.E.N.) se sont échelonnés du 9 au 13 février, sans qu'un accord total puisse se faire entre confédérations syndicales. Là où des manifestations intersyndicales furent organisées les travailleurs participèrent très massivement, et les déjà traditionnels «O.A.S. ASSASSINS» alternaient, si l'on en juge par le défilé de Nantes, avec «DE GAULLE-ASSASSIN».

Ces événements favoriseront-ils une prise de conscience chez les travailleurs? Leur permettront-ils de comprendre brutalement le caractère du régime, la nature du rapport actuel des forces, les conséquences qui s'en dégagent? Pour beaucoup, la dure expérience du 8 février aura porté; mais l'importance de cette prise de conscience restera directement liée à notre propre capacité de la capitaliser, c'est-à-dire, à notre capacité de contacter, d'expliquer, de proposer des solutions.

Car, quelle que soit la volonté des social-démocrates de s'accrocher au navire de la République, quels que soient les échos que puissent rencontrer leurs réactions véhémentes au mépris dans lequel le Pouvoir les tient, les manifestations «calmes et recueillies» vers la statue de «la République Triomphante», devant les monuments aux Morts, parfois aux accents de la Marseillaise, ne sont pas faites pour élever la conscience des travailleurs.

A cette heure, se déroulent les impressionnantes obsèques des victimes. Déjà, la radio officielle se félicite que les deux journées critiques, celles du 12 et du 13, se soient déroulées sans incident, et enchaîne, avec ostentation de mystère, sur la réunion «à un échelon élevé» entre ministres français et algériens à la frontière suisse. Demain, un accord DE GAULLE-G.P.R.A. sera probablement rendu public; les Français approuveront alors, par référendum, la politique algérienne du Général et les partis de «la Gauche» devront faire campagne pour le OUI. Puis, s'ouvrira la perspective de nouvelles élections législatives, d'un plébiscite du Président de la République, et de quelques autres activités parlementaires comme la modification de la Constitution et la réforme du Sénat. Ainsi, s'établit la liaison entre hier et un avenir très immédiat.

Hier, c'étaient les appels du P.C. au regroupement de tous les patriotes dans l'Union sacrée des «*Français de toutes opinions et de toutes conditions*», dont le manifeste des Cent Résistants (15 janvier) est une expression éloquente. Les signatures de B. Frachon, F. Grenier, A. Gillot, Toilet et autres personnalités du P.C. y voisinent avec celles d'Aubert, sénateur S.F.I.O.; de Verdier et Savary, du P.S.U.; de J. J. Servan-Schreiber, de l'Express; de F. Mauriac; du Général Billotte et de Van der Meersch, Bricout, Leygues, Roy, sénateurs ou députés U.N.R... Dans l'Humanité du 30 janvier, E. Fajon, qui souligne «*grande est la portée de l'Appel des Cent*», rappelle ces paroles de Thorez, évoquant l'époque où des ministres staliniens collaboraient au gouvernement De Gaulle, chef de la Résistance: «*Après la Libération, nous avons un certain temps continué à travailler ensemble, pour le bien de notre pays... Maintenant, nous nous sommes retrouvés dans la bataille contre les émeutiers. Il faut continuer à se serrer les coudes, à travailler ensemble*». (Comité Central du 3 février 1960).

Hier, c'étaient les tentatives de regroupement de «la gauche démocratique», qu'il s'agisse du «dîner de l'Alma», ou du «Comité des 12» dont la S.F.I.O. se veut être le pivot au milieu des radicaux, de F.O., de la F.E.N. et des gaullistes de l'U.D.T. Mal à l'aise dans une Union sacrée, type «Appel des Résistants»

où le P.C. risque d'apparaître comme le parti de la classe ouvrière, la social-démocratie s'efforce d'élaborer «*comme l'alternative au présent et le successeur de demain*», un programme républicain stipulant l'application «*dans son esprit et dans sa lettre de la Constitution votée en 1958*» (Mollet, discours du 29 janv. 62). Il va de soi qu'un regroupement autour de ce programme, ayant pour objet de rivaliser avec le P.C. sur la même plateforme républicaine bourgeoise, impliqua l'exclusion de celui-ci et sa dénonciation dans le style petit-bourgeois le plus primaire, comme un parti anti-républicain dangereusement subversif (même si, les élections passées, la voie reste ouverte à une collaboration «pour le bien de notre pays»). Pour lors, cette définition du P.C. a pour double effet de lui redorer un blason révolutionnaire, et aussi de le désigner à la répression gouvernementale. On comparera cette déclaration de Bothereau: «*Le plus délicat des problèmes n'est pas de savoir s'il convient ou non de «travailler» avec les communistes. Pour nous, c'est non. C'est non parce qu'ils ne sont pas démocrates. C'est non, parce qu'ils ont contribué à détruire une démocratie, et qu'ils en guettent une autre en France. C'est non parce que, dans le monde, ils menacent toutes les démocraties... Dans l'état actuel des choses, nous pouvons considérer ce Pouvoir comme une sorte de verrou sur quoi, forcent chacun de son côté, et le communisme qui le combat et l'O. A.S. qui entend bien le faire sauter*» (2-1-62) avec les paroles de Frey, ministre de l'Intérieur, au soir du 8 février: «*Les événements prouvent, une fois de plus, la collusion des extrêmes contre la République... Le seul recours de l'O.A.S. et du P.C. pour essayer d'empêcher la paix en Algérie, de s'emparer du Pouvoir, de détruire les libertés, d'abolir la République est la guerre civile*».

On en était là d'une futile agitation pré-électorale dans la tradition de la république défunte, quand le général de Gaulle, avec sa brutalité particulière, remit choses et gens à leur place assignée au sein de la Vè République. Dans son discours du 5 février, en même temps qu'il confirmait l'imminence d'un cessez-le-feu en Algérie et la proximité d'une consultation populaire, qu'il ramenait l'O.A.S. à ses véritables dimensions, n'affirmait-il pas que le destin des plastiqueurs «*ne saurait relever et ne relève que des forces de l'ordre, de la police, et de la Justice*», qu'il allait s'occuper de châtier les agitateurs, mais qu'il était «*absurde d'en être obnubilés*», n'a-t-il pas parlé de façon équivoque de «*cœurs mal accrochés*», de «*médiocrités (qui) ne paraissent que ce qu'elles sont, dès lors que la barre est fermement tenue, que l'équipage assure la manœuvre*», n'a-t-il pas enjoint aux passagers «*de rester confiants à leur place*» ?

Si le lendemain, l'Humanité se félicitait des paroles du Général, au sujet de l'Algérie et de la lutte contre l'OAS, le 7, E. Fajon dans un article titré «*C'est le peuple qui fait l'Histoire*» essayait de parer au danger en expliquant que la paix en Algérie, comme la lutte contre l'O.A.S. c'est le peuple qui «*les a imposé au gouvernement par ses vigoureuses manifestations*». Le bureau de la C.G.T. réagissait de même manière: «*C'est l'action de masse et l'unité des démocrates qui imposeront des mesures plus radicales et plus décisives*».

Claude Fuzier, pour sa part, écrivait avec hargne dans le Populaire du 8: «*48 heures après le discours démobilisateur du Président de la République et quelques jours après l'annonce de mesures spectaculaires de police dans la région parisienne, les tueurs de l'O.A.S. sont passés à l'action une fois encore. On voit mieux ainsi la solidité de la structure de l'O.A.S. que n'ont démantelée ni les quelques arrestations annoncées bruyamment ni les formules apaisantes du Chef de l'Etat. Cela devrait ouvrir les yeux à tous ceux qui n'ont pas encore compris la nécessité l'union des forces démocratiques* »...

En envisageant des manifestations du type 1er février 60, ou 22 avril 61, sur des mots d'ordre d'union sacrée: «*Paix en Algérie-Union des républicains contre l'O.A.S.*», c'est-à-dire en «exigeant» de De Gaulle qu'il réalise sa propre politique, il est évident que ni les staliniens, ni les «démocrates» ne cherchaient à s'opposer au régime, ils contribuaient au contraire à renforcer la position d'arbitre de de Gaulle. Mais pour les uns et les autres, il est vital qu'ils donnent au moins l'impression d'avoir participé au règlement du problème algérien, à la lutte contre l'O.A.S., d'avoir encore un rôle à jouer dans la Vè République.

Or, sec comme le couperet, l'interdit tomba devant la manifestation du 8 février puis devant celle du 12, dans les mêmes termes que le 19 décembre. Le refus d'obtempérer de la part des organisateurs prend bien l'aspect d'une épreuve de force entre eux et le gouvernement. En réalité, ce que met en cause la «gauche» traditionnelle y compris une frange de bourgeois «au cœur mal accroché», ce n'est ni la politique du gouvernement, ni même l'arbitrage de De Gaulle, journallement sollicité pour la lutte

anti-O.A.S. et la paix négociée en Algérie, ce qu'ils ne peuvent accepter, c'est le rôle de «passagers» méprisables que de Gaulle leur assigne aujourd'hui. Le 12, au soir, le cortège des manifestants se heurta, rue Sampaix, au barrage de police interdisant l'accès à la place de la République. S'il est exact, le dialogue qui s'engagea entre A. Gillot, conseiller municipal communiste, et un officier de police mérite d'être retenu: «*Alors, la République est interdite aux républicains? - Je suis désolé, Monsieur, mais c'est la consigne!*»... et le cortège fit demi-tour.

Quand Mollet, en mai 58, est allé chercher de Gaulle à Colombey, avait-il prévu que la Ve République serait une souricière dans laquelle, malgré de multiples contorsions et contradictions, il se trouverait pris au même titre que toute la «gauche»? Cette bataille de politiciens en vacances pour s'associer à «l'équipage» doit être dénoncée pour ce qu'elle est. Mais elle intéresse tous les travailleurs comme l'attitude du Pouvoir vis-à-vis de l'O.A.S. intéresse tous les travailleurs, parce qu'elle éclaire singulièrement l'évolution du régime.

Alors que s'annonce la conclusion prochaine d'un accord entre G.P.R.A. et gouvernement français, les convulsions fascistes «Algérie Française» se font d'autant plus violentes qu'elles sont désespérées.

Sur la solution du problème de Gaulle s'oppose à «l'Algérie Française» en voulant réaliser la construction d'un Etat bourgeois algérien associé à la France. Il serait donc erroné d'identifier de Gaulle et son gouvernement à l'O.A.S.

Mais il est impossible de nier l'évidence: pendant près d'un an de Gaulle s'est refusé à condamner l'O.A.S., début novembre, à Marseille, il répondait à Defferre qui l'interrogeait sur ses intentions à l'égard de l'O.A.S.: «*l'O. A.S.? - connais pas* ». Le 6 décembre seulement, le Conseil des ministres décidait la dissolution de l'O.A.S., les peines prévues allaient de 6 mois à 2 ans de prison. Parmi les plastiqueurs, se retrouvent couramment, comme au théâtre, des acteurs déjà vus à la scène précédente. Pendant près d'un an, de Gaulle a laissé faire, sciemment, parce que l'O.A.S. le servait.

Au cours des négociations secrètes entre le gouvernement français et G.P.R.A. «les garanties aux européens» furent une des pierres d'achoppement. Par ces garanties passent effet le main-tien d'une partie de l'armée française, le maintien de structures économiques et sociales qui conditionnent, en même temps que la nature du régime de l'Algérie future, l'«Association à la France» et en fin de compte la sauvegarde des intérêts fondamentaux de l'impérialisme français en Algérie. En tant que garant de ces intérêts, de Gaulle a exploité l'agitation fasciste d'Algérie qu'il a mis dans la balance des négociations comme une force avec laquelle il fallait composer.

Sur le plan intérieur, moins bruyantes que les explosions de plastic, des décisions sont prises: extension de la compétence des tribunaux militaires, accélération de la procédure, généralisation de «l'internement administratif», réorganisation de la défense, sous le signe de l'opération «toile d'araignée», 25.000 policiers quadrillent Paris, dotés de nombreuses auto-mitrailleuses et de 32 chars. Tout ce dispositif juridique et policier n'est évidemment pas nécessaire pour mettre hors de nuire, les Castille et les Bouyer, la poignée de galonnés super-patriotes, ou les ravisseurs du Dr Mainguy, que la police s'était contenté de filmer rue Henri-IV. Le 8 février a démontré, par contre, pour quoi il était d'une indéniable efficacité! Ainsi un renforcement nouveau de l'appareil coercitif et l'évolution de l'Etat vers son totalitarisme auront été facilités par le phénomène O.A.S.

En fait, l'O.A.S. qui tient le haut du pavé dans les quartiers européens des villes d'Algérie ne pèserait pas très lourd en face des Algériens si la police et l'armée française évacuaient l'Algérie. L'O.A.S., ou plus vraisemblablement «les O.A.S.», incapables d'organiser jusqu'alors des manifestations de masse en France n'y jouit d'aucune assise populaire et n'y trouve pas cette réserve de chômeurs disponibles qui firent le recrutement de Hitler et de Mussolini. Et, surtout, en mai 58, pour résoudre sa crise, la bourgeoisie a instauré le gaullisme qui représente, lui, quelque chose de sérieux et de solide et qui, si l'on en juge par le bilan des sociétés capitaliste depuis cette date, la satisfait pleinement, comme il satisfait pleinement les cléricaux.

De Gaulle disparaissant de la scène politique, il ne serait pas exclu que la bourgeoisie, acculée à perpétuer le gaullisme sans de Gaulle, ou à retourner au système de la IVe, recherche parmi les

sympathisants de l'O.A.S. un nouvel arbitre. Mais en face de de Gaulle, quand celui-ci n'aura plus besoin d'elle, et il semble que ces temps soient proches, l'O.A.S. n'a guère de chance de survie.

Il reste que, pour l'heure, l'O. A.S. plastique, qu'elle a mitraillé des Bourses du Travail, qu'elle manifeste l'intention de s'attaquer à des militants ouvriers. En visant plus particulièrement le P.C., l'O.A.S. - qui n'est pas douée d'une plus grande intelligence politique de d'autres - veut viser l'organisation qui lui semble la plus «ouvrière» et la plus «révolutionnaire». Les organisations ouvrières ont par conséquent le devoir de mettre sur pied un système efficace de protection des locaux et des militants. Il s'agit là d'un problème sérieux qui ne saurait être confondu avec les comités anti-fascistes d'Union Républicaine où, souvent en compagnie du M.R.P., le P.C. fait adresser à de Gaulle des requêtes pour l'épuration de la police ou «*exige la révocation du Préfet de Police Papon et du Ministre de l'Intérieur Frey*» (déclaration du B.p. du 9 fé-vrier).

L'histoire a suffisamment prouvé que le seul barrage au fascisme est la lutte de classe dans un front ouvrier sans faille, à l'exclusion des bourgeois et des cléricaux. Et nous devons développer cette position dans nos syndicats.

Encore faut-il que le fascisme soit clairement désigné. La seconde phase du gaullisme, après l'Algérie, et sous couvert de la mise en œuvre du 4^e Plan, comportera probablement, entre autres, la modification du rôle et de la composition du Sénat, qui deviendrait une sorte de Chambre Economique où les «représentants du monde du Travail» auraient leur siège et leur raison d'être. C'est très exactement la structure corporatiste que les fascismes de tous les temps ont voulu imposer aux travailleurs. A ceux qui, vendredi, criaient «de Gaulle assassin», à cette masse formidable de travailleurs qui, aujourd'hui, parce qu'ils savent clairement pourquoi ils manifestent, se sont dérangés pour manifester contre De Gaulle derrière les cercueils de ses victimes, à ceux-là qui jettent un démenti formel au P.C. prétendant que les ouvriers ne sont pas mûrs pour la lutte anti-gaulliste, il est possible d'expliquer qu'alors que les yeux sont tournés vers un fascisme O.A.S., un autre fascisme s'instaure, plus sûrement, à l'Elysée.

Ces deux conditions, retour aux principes de lutte de classe, dénonciation de la fascisation du «Pouvoir légitime» à côté de l'O.A.S., qui les réalisera ? Le P.C. avec l'« Appel des Résistants»? La social-démocratie au «Comité des 12» avec son programme pour «l'application de la Constitution votée en 58»?

Aujourd'hui, davantage encore, apparaissent les responsabilités énormes des appareils.

Celles des minorités révolutionnaires doivent être assumées, lucidement, courageusement, dans la perspective des tâches qui, au bout du tunnel, nous incomberont.

S. MAHE